



**Extrait du Registre des Délibérations  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du lundi 2 décembre 2024**

**Date de la convocation** : mardi 26 novembre 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 85

**Étaient présents :**

M. François BAYROU, Mme Monique SEMAVOINE (excusée du n° 21 au n° 29), M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Valérie REVEL, Mme Marie-Claire NE, M. Francis PEES, M. Pascal MORA, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, M. Didier RIVIERE, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Victor DUDRET, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Patrick ROUSSELET, M. Christophe PANDO, Mme Corinne HAU, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Patricia WOLFS, M. Régis LAURAND, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, M. Eric SAUBATTE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Michel CAPERAN, M. Kenny BERTONAZZI, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Lise ARRICASTRE, M. Gilbert DANAN, Mme Françoise MARTEEL, M. Pascal GIRAUD, Mme Marie-Laure MESTELAN, Mme Christelle BONNEMASON CARRERE, M. Sébastien AYERDI, Mme Pauline ROY LAHORE, M. Jean-Loup FRICKER, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Véronique MATHIEU LESCLAUX, Mme Natalie FRANCO, M. Julien OCHEM, M. Jérôme RIBETTE, Mme Vanessa HORROD, Mme Karine RODRIGUEZ, M. Raymond CHAGOT, M. Eric BOURDET, M. Jean-Michel BALEIX, Mme Roselyne JANVIER, Mme Brigitte COUSTET, Mme Janine DUFAU POUQUET, Mme Nathalie BOUDER, Mme Corinne TISNERAT, M. Laurent JUBIER, M. Frédéric MAZODIER

**Étai(en)t représenté(e)s :**

M. Michel BERNOS (pouvoir à M. François BAYROU), M. Jean-Marc ARBERET (pouvoir à M. Raymond CHAGOT), Mme Martine BIGNALET (pouvoir à Mme Corinne TISNERAT), M. Jean-Louis CALDERONI (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), M. Eric CASTET (pouvoir à M. Philippe FAURE), M. Fabien CERESUELA (pouvoir à Mme Valérie REVEL), M. Claude FERRATO (pouvoir à M. Eric SAUBATTE), M. Jean LACOSTE (pouvoir à M. Mohamed AMARA), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), Mme Catherine LOUVET-GIENDA (pouvoir à Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE), Mme Marie MOULINIER (pouvoir à Mme Lise ARRICASTRE), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à M. Michel CAPERAN), Mme Josy POUHEYTO (pouvoir à M. Kenny BERTONAZZI), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. Jacques LOCATELLI)

**Étai(en)t excusé(es) :**

M. Patrice BARTOLOMEO, Mme Stéphanie DUMAS, Mme Néjia BOUCHANNAFA

**Secrétaire de séance** : Madame Lise ARRICASTRE

-----

## **N° 11 SEM Pau-Pyrénées : rapport des mandataires de l'année 2023**

**Rapporteur** : M. Jean-Louis PERES

Mesdames, Messieurs

L'article L.1524-5 alinéa 14 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose « que les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ».

Ce rapport est établi conformément à l'article D.1524-7 du CGCT et a pour objectif :

- De renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- Pour les représentants nommés au sein du conseil municipal, de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat ;
- De renforcer le contrôle analogue ;
- De s'assurer que la société d'économie mixte locale Pau Pyrénées agit en conformité avec les positions et les actions engagées par ses actionnaires.

Les principaux éléments du rapport des mandataires 2023 sont résumés ci-après.

### **I - Objet social de la société**

La Ville de Pau, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau et le Groupe TOTAL FINA ELF (société SOFREA) se sont regroupés au sein d'une entité constituée sous la forme d'une société d'économie mixte locale le 15 septembre 1999 afin de mettre en place un ou plusieurs ensembles immobiliers destinés à accueillir dans l'espace géographique de PAU-PYRENEES (au nord-est du territoire de la commune de Pau) des activités et des emplois liés aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), et en particulier, ceux du « service en ligne ».

La communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) les ayant rejoints le 5 juin 2001, les champs d'intervention de la SEML se sont élargis au territoire de la CAPBP.

La société a pour objet l'acquisition, la construction, l'aménagement, la gestion et la commercialisation sous toutes ses formes, de biens et droits immobiliers et d'équipements collectifs, voies, réseaux et distributions destinés à la réalisation d'un ou plusieurs ensembles immobiliers à vocation industrielle, artisanale, tertiaire, touristique et à usage d'habitation, accessoires ou non à un projet à vocation telle que précitée.

Le siège social de la société est à Pau (64000), 2 Rue Thomas Edison, Bâtiment A, Pau Cité Multimédia.

Au 31/12/2023 la société comportait 3 salariés : la Directrice Générale, une Assistante Administrative et Comptable et une Assistante Administrative, Juridique et Technique.

## II - Actionnariat et gouvernance

Au 31/12/2023, le capital de la SEML PAU-PYRENEES est réparti selon les modalités suivantes :

	Répartition du capital en euros	Répartition du capital en pourcentage (%)	Répartition du capital en nombre d'actions	Valeur nominale des actions (en euros)
CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU-CHARENTE	74 766	1,05	7 338	10,19
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	837 944	11,78	82 241	10,19
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE PAU BEARN	423 715	5,96	41 586	10,19
PG INVEST	100 106	1,41	9 825	10,19
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	3 261 912	45,85	320 144	10,19
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES	931 978	13,10	91 470	10,19
RAPP 9	46 594	0,65	4 573	10,19
VILLE DE PAU	947 495	13,32	92 993	10,19
TOTAL DEVELOPPEMENT REGIONAL SAS	465 989	6,55	45 735	10,19
EXPANSO	23 231	0,33	2 280	10,19
<b>TOTAL</b>	<b>7 113 730</b>	<b>100</b>	<b>698 185</b>	<b>10,19</b>

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de SEPT (7) membres.

Conformément à l'article 21 des statuts, le Conseil d'Administration a choisi de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général de la société. Madame Christelle BAUDRY-JAMBES est Directrice Générale de la société.

En 2023 le Conseil d'Administration s'est réuni le 21 avril 2023

L'Assemblée Générale s'est réunie les 12 juin 2023 et 20 juillet 2023.

### III - Situation financière de la SEML

Les comptes annuels de la SEML PAU-PYRENEES ont été audités par le cabinet de Commissariat aux Comptes BELLY & ASSOCIES, pour l'exercice allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Au titre de l'exercice 2023, la société affiche un résultat net bénéficiaire de 559 912 €.

Sur les trois derniers exercices, les principaux chiffres des comptes financiers sont résumés dans le tableau suivant :

*Tableau comparatif des trois derniers exercices*

Exercices	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Durée	12 mois	12 mois	12 mois
Total bilan	31.577.839 €	30.447.122 €	32.196.664 €
Chiffre d'affaires	2.755.99 €	2.849.788 €	3.176.358 €
Résultat net comptable	83.956 €	53.687 €	559.912 €

**Après avis de la conférence Finances - Administration Générale du 21 novembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :**

1. Prendre acte du débat organisé sur le rapport soumis par le représentant de la CAPBP au conseil d'administration de la SEML Pau Pyrénées au titre de l'année 2023 ;
2. Prendre acte du rapport 2023 du représentant de la CAPBP au conseil d'administration de la SEML Pau Pyrénées joint en annexe.

**Le conseil communautaire prend acte :**

- Du débat organisé sur le rapport soumis par le représentant de la CAPBP au conseil d'administration de la SEML Pau Pyrénées au titre de l'année 2023,
- Du rapport 2023 du représentant de la CAPBP au conseil d'administration de la SEML Pau Pyrénées.

**Conclusions adoptées**

**suivent les signatures,**

**pour extrait conforme,**

Le Président  
François BAYROU